

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues en magasin et sur le site internet CPS PIECES. Le site internet www.cspieces.com est un service de :

La société SARL CARIBBEAN PRESTATION SERVICES

Située Louis Douldat, Moudong sud, 97122 Baie-Mahault, Guadeloupe

Adresse URL du site : www.cspieces.com

Courriel : contact@cspieces.com

Téléphone : 0590594551 - 0690050983

La société CPS PIECES commercialise les produits suivants : moteurs, boîtes de vitesse, pièces détachées automobiles. Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente lors du passage de sa commande. La validation de la commande vaut donc acceptation des conditions générales de vente.

ARTICLE 1 - PRINCIPE

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, l'acheteur est réputé les accepter sans réserve.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour les ventes en magasin ou moyen d'autres circuits de distribution et de commercialisation.

Elles sont accessibles sur le site internet CPS PIECES et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Le vendeur et l'acheteur conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. Le vendeur se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Si une condition de vente venait à faire défaut, les conditions générales applicables sont celles communiquées au client lors de la commande.

ARTICLE 2 - CONTENU

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne et en magasin de biens proposés par le vendeur à l'acheteur. Les présentes conditions ne concernent que les achats effectués en magasin et sur le site de CPS PIECES et livrés exclusivement en Guadeloupe, Saint -Martin, Martinique et Guyane. Pour toute livraison dans les caraïbes ou à l'étranger, il convient d'adresser un message à l'adresse électronique suivante : contact@cspieces.com

Ces achats concernent les produits suivants : moteurs, boîtes de vitesse, pièces détachées automobiles.

ARTICLE 3 - INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

L'acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du code de la consommation.

Sont transmises à l'acheteur, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

Les caractéristiques essentielles du bien ;

Le prix du bien ;

Tous les frais supplémentaires de transport, de livraison ou d'affranchissement et tous les autres frais éventuels exigibles ;

En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le vendeur s'engage à livrer le bien, quel que soit son prix ;

Les informations relatives à l'identité du vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, celles relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et autres conditions contractuelles.

ARTICLE 4 - LA COMMANDE

L'acheteur a la possibilité de passer sa commande en magasin ou en ligne, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui y figure, pour tout produit, dans la limite des stocks disponibles.

L'acheteur sera informé de toute indisponibilité du produit ou du bien commandé.

Pour que la commande soit validée, l'acheteur devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes conditions générales. Il devra aussi choisir l'adresse et le mode de livraison, et enfin valider le mode de paiement.

La vente sera considérée comme définitive :

Après l'envoi à l'acheteur de la confirmation de la commande par le vendeur par courrier électronique ;

Et après encaissement par le vendeur de l'intégralité du prix.

Toute commande vaut acceptation des prix et de la description des produits disponibles à la vente. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'acheteur, le vendeur se réserve le droit de bloquer la commande de l'acheteur jusqu'à résolution du problème.

Pour toutes questions relatives au suivi d'une commande, l'acheteur peut appeler le numéro de téléphone suivant : 0690050983 (coût d'un appel local), aux jours et horaires suivants : du lundi au vendredi de 9h à 17h ou d'envoyer un mail au vendeur à l'adresse électronique suivante : contact@cspieces.com

ARTICLE 5 - SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire de l'acheteur et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord de l'acheteur :

Exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande ;

Signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter le vendeur au numéro de téléphone suivant : 0690050983

ARTICLE 6 - CONFIRMATION DE COMMANDE

Le vendeur fournit à l'acheteur une confirmation de commande par messagerie électronique.

ARTICLE 7 - PREUVE DE LA TRANSACTION

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques du vendeur dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

ARTICLE 8 - INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

Les produits régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le site internet du vendeur et qui sont indiqués comme vendus et expédiés par le vendeur. Ils sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

Les produits sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible.

Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du vendeur ne pourrait être engagée.

Les photographies des produits sont contractuelles

ARTICLE 9 - PRIX

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués au moment de la commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

Les prix sont indiqués en euros. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément, et indiquée avant la validation de la commande. Les prix ne tiennent pas compte de la TVA applicable car la société CPS PIECES est soumise à l'article 297 A du CGI et directive communautaire 2006/112/CE.

ARTICLE 10 - MODE DE PAIEMENT

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement, ce qui signifie que la passation de la commande implique un règlement de l'acheteur.

Pour régler sa commande, l'acheteur dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par le vendeur et listés sur le site du

vendeur. L'acheteur garantit au vendeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande. Le vendeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. Le vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement une commande.

Le paiement du prix s'effectue en totalité le jour de la commande, selon les modalités suivantes :

- carte bancaire paiement immédiat
- carte bancaire paiement en 3x ou 4x
- virement

Le cas échéant, un acompte calculé selon les modalités suivantes : 25 % de la somme totale pourra être proposé en accord avec l'acheteur en guise de réservation d'un bien. Le reste du paiement devra être effectué en une seule fois, selon les modalités de règlement prévues. Hors cas de force majeure, toute annulation d'un acompte ne pourra donner lieu à un remboursement.

ARTICLE 11 - DISPONIBILITÉ DES PRODUITS - REMBOURSEMENT - RÉSOLUTION

Sauf cas de force majeure ou lors des périodes de fermeture de la boutique en ligne qui seront clairement annoncées sur la page d'accueil du site, les délais d'expéditions seront, dans la limite des stocks disponibles, ceux indiqués ci-dessous.

Pour la livraison le délai est de 7 à 15 jours ouvrés dès réception du règlement et au plus tard 30 jours ouvrables.

Pour les livraisons dans les Caraïbes ou un autre pays, les modalités de livraison seront précisées à l'acheteur au cas par cas.

En cas de non-respect de la date ou du délai de livraison convenu, l'acheteur devra, avant de rompre le contrat, enjoindre au vendeur d'exécuter celui-ci dans un délai supplémentaire raisonnable.

À défaut d'exécution à l'expiration de ce nouveau délai, l'acheteur pourra librement rompre le contrat. L'acheteur devra accomplir ces formalités successives par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le contrat sera considéré résolu à la réception par le vendeur de la lettre l'informant de cette résolution, sauf si le professionnel s'est exécuté entre-temps. Lorsque le contrat est résolu, le vendeur est tenu de rembourser l'acheteur de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

En cas d'indisponibilité du produit commandé, l'acheteur en sera informé au plus tôt et aura la possibilité d'annuler sa commande. L'acheteur aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les 14 jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du produit

ARTICLE 12 - LIVRAISON

Les marchandises commandées étant expédiées depuis les entrepôts de BOBIGNY (France Métropolitaine), les transports à destination de la France sont soumis au régime juridique de la Convention de Genève (CMR) du 19 Mai 1956 et les transports à destination de la Guadeloupe sont soumis aux Règles de Hambourg (convention des nations unies sur le transport de marchandises par mer, 1978) et la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international, signée à Montréal le 28 mai 1999, dite « Convention de Montréal ».

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, sans que la responsabilité de CPS Pièces puisse être engagée, ni qu'aucune pénalité ou indemnité ne puisse être réclamée.

CPS Pièces sera exonérée de l'obligation de livrer dans le cas de survenance d'événements relevant de la force majeure. Sont notamment et expressément considérés comme tels : les grèves, catastrophes, limitation d'importations ou cessation de la fabrication de certains modèles.

Les diligences à accomplir par le destinataire pour la conservation du recours à l'égard du transporteur sont soumises aux dispositions de l'article 30 du texte susvisé (CMR) :

Les dommages apparents doivent être constatés au moment de la livraison

Les dommages non apparents doivent faire l'objet de réserves écrites dans les 72 heures de la livraison.

Le non-respect des dispositions qui précèdent entraînera le rejet pur et simple de toute réclamation sans recours.

La livraison s'entend du transfert au consommateur de la possession physique ou du contrôle du bien. Les produits commandés sont livrés selon la modalité et le délai précisés ci-dessus.

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le transporteur sur le bon de commande, l'acheteur devra veiller à son exactitude, Tout colis renvoyé au vendeur à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais de l'acheteur. L'acheteur peut, à sa demande, obtenir l'envoi d'une facture à l'adresse de facturation et non à l'adresse de livraison, en validant l'option prévue à cet effet sur le bon de commande.

Si l'acheteur est absent le jour de la livraison, le livreur passera le lendemain. Si au moment de la livraison, l'emballage d'origine est abîmé, déchiré, ouvert, l'acheteur doit alors vérifier l'état des articles. S'ils ont été endommagés, l'acheteur doit refuser le colis et noter une réserve sur le bordereau de livraison (colis refusé car ouvert ou endommagé.).

L'acheteur doit indiquer sur le bon de livraison et sous forme de réserves manuscrites accompagnées de sa signature toute anomalie concernant la livraison (avaries, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produits cassés...)

L'acheteur devra alors confirmer par courrier recommandé ces réserves au transporteur au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant la réception du ou

des articles et transmettre une copie de ce courrier par courriel ou par simple courrier au vendeur à l'adresse indiquée dans les mentions légales du site. Si les produits nécessitent d'être renvoyés au vendeur, ils doivent faire l'objet d'une demande de retour auprès du vendeur dans les 14 jours suivants la livraison. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Attention : L'état de la marchandise devra être vérifié en présence du transporteur avant signature. Si aucune réserve n'est mentionnée sur le bon de livraison, aucune reprise, aucun avoir, ni aucun remboursement sera effectué.

ARTICLE 13 - ERREURS DE LIVRAISON

L'acheteur devra formuler auprès du vendeur le jour même de la livraison ou au plus tard le premier jour ouvré suivant la livraison. La réclamation pourra être faite, au choix de l'acheteur :

-par téléphone au numéro suivant : 0690050983 ;

-par courriel à l'adresse suivant : contact@cspieces.com

A réception de la réclamation, l'acheteur devra remettre au transporteur l'ensemble des produits livrés et dans leurs emballages d'origine.

ARTICLE 14 - GARANTIE DES PRODUITS

Garantie légale

Le vendeur a l'obligation de garantir l'acheteur contre les vices cachés de la pièce vendue, selon les articles 1641 et suivants du Code Civil. Cette garantie s'applique en sus de la garantie contractuelle.

Garantie légale des vices cachés

Conformément aux articles 1641 et suivants du code civil, le vendeur est garant des vices cachés pouvant affecter le bien vendu. Il appartient à l'acheteur de prouver que les vices existaient à la vente du bien et sont de nature à rendre le bien impropre à l'usage auquel il est destiné. Cette garantie doit être mise en œuvre dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

L'acheteur peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du code civil.

Garantie contractuelle

14-3.1 Objet de la garantie contractuelle

La garantie couvre l'ensemble des pièces détachées d'occasion.

14-3.2 Durée

Nos pièces d'occasion font l'objet d'une garantie contractuelle de 6 mois à compter de la date d'achat figurant sur la facture ou le bon de livraison. Tous kilométrage communiqué ou indiqué sur notre site, devis ou facture ne sont pas garantis

14-3.2 Conditions générales d'exécution de la garantie contractuelle

Pour que la garantie s'applique, le montage de toutes ces pièces doit être effectué par un professionnel de l'automobile et conforme aux normes constructeurs dans les 14 jours suivants la livraison du nouveau produit.

La garantie s'effectuera par voie d'échange dans la limite du stock disponible. En aucun cas la garantie ne couvre les frais de dépose, repose, ingrédients, accessoires, port, dépannage, immobilisation et location de véhicules

En cas d'impossibilité d'échange, le responsable du magasin procédera au remboursement de la pièce. Toute intervention sur la pièce, mauvais montage ou défaut de mise au point fait échec à la mise en œuvre de la garantie.

14-3.3 Conditions particulières d'exécution de la garantie contractuelle

Le champ d'application et les conditions particulières d'exécution de la garantie sont précisés ci-dessous pour certaines pièces d'usures. Le non-respect des préconisations faites par le vendeur fait échec à la mise en œuvre de la garantie :

Pour les moteurs : La garantie s'applique sur le moteur nu (bloc culasse). Les pièces périphériques (injecteurs, turbo, rampe d'injection, boîtier papillon, alternateur, volant moteur embrayage, compresseur de climatisation...) sont laissées à titre gracieux ; elles sont donc non garanties.

Avant montage, l'acheteur doit contrôler les circuits : eau, huile, air, carburant.

Certaines pièces doivent être systématiquement changées par des neuves :

- Filtre à huile
- Filtre à air
- Filtre à carburant
- Bougie d'allumage ou de préchauffage
- Kit de distribution pour les moteurs à courroie et chaîne de distribution pour les moteurs à chaîne
- Courroies
- Pompe à eau
- Liquide de refroidissement, huile et thermostats.

Toute anomalie au niveau du joint de culasse doit être signalé dans les 15 jours qui suivent l'achat du moteur. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être enregistrée. La garantie s'applique si la consommation d'huile du moteur dépasse celle définie par le constructeur.

Pour les boîtes de vitesse, transfert et ponts arrière : Les pièces périphériques sont laissées à titre gracieux et ne peuvent bénéficier de garantie. Certains accessoires doivent être systématiquement remplacés par d'autres neufs. Les joints spy sortie transmission, l'huile d'une qualité préconisée par le constructeur.

Pour les transmissions : les soufflets de transmission ne sont pas garantis.

Pour les pièces détachées (les alternateurs, démarreurs, turbo, compresseur de clim, pompe à injection...) : avant montage, l'acheteur doit contrôler les circuits électriques, circuits carburants... les pièces périphériques sont laissées à titre gracieux et ne peuvent bénéficier de la garantie.

14-3.4 Exonération de la responsabilité du vendeur

L'entreprise se trouve dérogée de toute responsabilité si la défectuosité provient :

Directement d'une défectuosité ou d'une inadaptation d'une autre pièce du véhicule ; D'une utilisation de la pièce en dehors de la destination prévue par le constructeur ;

D'une modification ou adaptation de la pièce ou de toute autre pièce du véhicule non autorisée ou non prévue par le constructeur ; D'une utilisation anormale ou d'une inobservation des préconisations d'entretien du véhicule ou d'un endommagement accidentel

14-3.5 Certificat de garantie

Un certificat de garantie est délivré au client si toutes les conditions ont été remplies. Si une des conditions n'est pas respectée, le certificat ne sera pas envoyé. Si le client ne détient pas son certificat, aucune réclamation sur le produit ne pourra être acceptée.

ARTICLE 15 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément aux dispositions du code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la date de livraison de sa commande, pour retour tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à la charge de l'acheteur.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets permettant leur re-commercialisation. Les produits abimés, endommagés ou incomplets de seront pas repris.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, sont remboursés le prix du ou des produit(s) acheté(s) et les frais de livraison. Le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception des produits retournés par l'acheteur.

La demande d'application de rétractation devra être envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse suivante :

CPS PIECES
IMMEUBLE VANILLE
MOUDONG SUD
97122 BAIE-MAHAULT

Rappel : le droit de rétractation est applicable uniquement si le produit est acheté en magasin ou sur le site internet CPS PIECES.

ARTICLE 16 - FORCE MAJEURE

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition. Seront considérées comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas

fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblement de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunications ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'évènement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée

ARTICLE 17 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les données nominatives fournies par l'acheteur sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Elles peuvent être communiquées aux partenaires du vendeur chargé de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaires du site internet CPS PIECES a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. L'acheteur dispose d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant. Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site CPS PIECES

ARTICLE 18 - NON-VALIDATION PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 19 - NON-RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

ARTICLE 20 - MEDIATION ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Médiateur agréé du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) : 43 bis route de Vaugirard, CS 80016, 92197 Meudon CEDEX

ARTICLE 21 - LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Il est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au vendeur pour obtenir une solution à l'amiable.

ARTICLE 22 - ELECTION DU DOMICILE DE JURIDICTION

Nos factures sont payables à réception, sauf accord préalable. Toute contestation de la facture devra être faite dans les 8 jours de la réception de celle-ci. Sauf conventions spéciales et écrites, toutes ventes emportent de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion à nos conditions générales de vente nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

ARTICLE 23 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Conformément à l'article de la loi 67-563 modifié par l'article 1 de la loi n° 80-335 du 12/05/80, les marchandises restent notre propriété jusqu'au règlement de la facture

- Le Vendeur propose à ses Clients le service de crédit d'Alma pour le règlement de leurs achats et l'exécution du paiement. Cela est conditionné par l'acceptation par le Client des CGU ou du contrat de crédit proposé par Alma.
- Tout refus d'octroi de crédit par Alma pour une commande pourra entraîner l'annulation de celle-ci.
- Toute résiliation des CGV qui lie le Client et Le Vendeur entraîne la résiliation des CGU ou du contrat de crédit entre Alma et le Client.
- Le paiement en trois / quatre fois est disponible via notre partenaire Alma. La sécurisation des paiements est assurée par Alma et ses prestataires. Tous les paiements sont protégés par le 3D Secure.
- Montant des achats :
Seuls les achats entre **(150€) et (2000€)** sont éligibles au **paiement avec Alma**

- Frais : En payant en plusieurs fois avec Alma le Client ne paye pas des frais sauf dans les cas suivants :
 - 3.9% de commission pour le paiement en 2 fois
 - 4.3% de commission pour le paiement en 3 fois
 - 4.7% de commission pour le paiement en 4 fois
- Alma est gestionnaire de télépaiement et délivre un certificat électronique qui vaudra preuve du montant et de la date de la transaction conformément aux dispositions des articles 1316 et suivants du code civil
- Résiliation : Toute résiliation des CGV qui lie le Vendeur et le client, entraîne la résiliation des CGU entre Alma et le client.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(à compléter par le consommateur et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai maximum de 14 jours suivant la date de conclusion du contrat)

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À l'attention de :

..... Situé à :

.....

Je vous notifie, par la présente, ma rétractation du contrat portant sur :

..... Dont le numéro de
commande/facture est :

..... Commandé le :

..... Prénom et Nom du
consommateur :

..... Adresse du consommateur :

..... Date :

.....

Signature

